

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	24 (1967)
<b>Heft:</b>	9
 <b>Artikel:</b>	Le sport scolaire (II)
<b>Autor:</b>	Futter, H.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-997727">https://doi.org/10.5169/seals-997727</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le sport scolaire (II)

H. Futter, sous-directeur de l'Ecole normale supérieure de Zurich

(Extraits d'un exposé présenté au 7e Symposium de Macolin)

### 2.1.2. L'esprit d'équipe

Dans son étude, le professeur Widmer relève encore un autre aspect de l'éducation actuelle. Nous citons:

« L'autorité relevant de la force, de la science et de la connaissance, de l'expérience n'est plus acceptée d'emblée. En effet, le jeune est soumis actuellement à toutes sortes d'« autorités » qui souvent lui conviennent mieux: l'influence des « teenagers », des blousons noirs, des films, de la mode, de vouloir ce qu'il y a de meilleur, de plus beau, d'indispensable, de l'objet le plus simple jusqu'au tour du monde et à la religion. Nous devons ainsi, en dehors de notre autorité de pédagogue, chercher une autre possibilité d'influence. Elle peut nous être apportée par l'esprit d'équipe ou par le contact personnel entre deux êtres. Ce rapprochement entre l'adulte et le jeune doit créer un climat de confiance et d'estime réciproques. L'aîné est celui avec lequel on travaille, on vit, à qui l'on peut confier ses peines et ses soucis, c'est celui qui nous aime. L'adulte pourra confier certaines responsabilités au jeune qui devra alors lui-même prendre ses décisions. L'enfant doit sentir que cette responsabilité est une preuve de confiance. D'autre part, l'adulte sera toujours à ses côtés, prêt à intervenir en cas d'échec. La confiance et la responsabilité sont des facteurs importants de l'esprit d'équipe. »

Lorsque maîtres et élèves ont des goûts communs et participent, sans contrainte, à une même action (représentation théâtrale, audition musicale, sport scolaire), l'esprit d'équipe naît spontanément. Le sport scolaire, par ses entraînements, ses compétitions et ses jeux, développe l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités dans le cadre du groupe.

L'un des aspects éducatifs de la gymnastique scolaire est l'esprit communautaire. Il se révèle spécialement dans les jeux d'équipes, au cours de diverses compétitions (athlétisme, course d'orientation ou natation). La discipline, l'obéissance, une tenue correcte sont exigées. Parfois, malgré ses dons pédagogiques, le maître doit s'imposer et faire acte d'autorité. Il s'ensuit souvent un climat pénible empreint d'une résistance cachée et latente. Cet inconvénient apparaît moins fréquemment lors du sport scolaire facultatif. Là, le maître n'est pas seulement le chef, mais encore celui qui aide, qui participe; il est le partenaire.

Cet esprit de confiance réciproque n'est pas l'apanage du maître et des élèves, mais se retrouve entre les élèves eux-mêmes. S'il n'est pas toujours possible de porter un jugement sur le comportement des élèves pendant l'enseignement général, le sport et en particulier la compétition nous offrent de multiples occasions d'observer l'esprit d'équipe. Il est facile d'exami-

ner la conduite d'un joueur au sein d'une équipe et de constater les résultats de l'éducation donnée. « Seul le pédagogue qui a passé sa vie dans les halles de gymnastique et sur les terrains de sports peut estimer l'importance des valeurs éducatives de cette discipline. L'école ne peut l'ignorer » (prof. Altrock).

### 2.1.3 L'épanouissement maximal des capacités individuelles

Depuis plusieurs décennies, nous avons constaté une gamme plus étendue des aptitudes et des talents. Pour donner suite à cette variété, l'école a créé ces dernières années de nouvelles sections scolaires. Cet établissement d'une nouvelle structure de l'enseignement n'empêche pas de constater une grande différence de capacités dans les classes de l'école primaire. Cette inégalité d'aptitudes complique la tâche de l'instituteur. S'il s'occupe des élèves déficients, les plus doués sont désavantagés. Il serait intéressant d'en savoir davantage sur les relations entre le talent et le rendement. Cette variété n'est pas seulement occasionnée par des différences de talents et de qualités, mais dépend encore d'autres facteurs tels que l'intensité de l'enseignement, l'état de santé, de traits de caractère comme la peur, l'esprit de contradiction, le sentiment d'infériorité. L'effort fourni n'est pas constant, car il est soumis à des variations souvent considérables. Le sport scolaire facultatif a la possibilité de tenir compte des dispositions et des possibilités très différentes des élèves, et leur permet un épanouissement complet.

Dans les heures de gymnastique obligatoires, les faibles sont spécialement entourés et encouragés pour des raisons pédagogiques, dans le sport scolaire les éléments doués sont spécialement mis à l'épreuve. Ainsi, la gymnastique scolaire obligatoire tiendra plutôt compte des éléments faibles et le sport scolaire facultatif favorisera les élèves doués. Cette dernière organisation s'occupera ainsi d'une tâche qui dépasse les possibilités de l'école, c'est-à-dire offrir aux élèves doués la possibilité de se développer d'une façon complète. Toutefois, il est essentiel que l'on considère également le problème des élèves débiles et faibles et que l'on cherche une solution adaptée à leurs aptitudes. L'engagement personnel, l'esprit d'équipe, l'épanouissement complet des capacités physiques me semblent être les éléments les plus importants de la pédagogie dans notre époque actuelle. Le sport scolaire peut favoriser l'élosion et le développement de ces différents aspects éducatifs.

A suivre

Traduction: Numa Yersin